



ÉTAT DES PNEUS DE LA PEMP TOOLBOX TALK

POURQUOI L'ÉTAT DES PNEUS EST-IL SI IMPORTANT ?

Les pneus des plateformes élévatrices mobiles de personnes (PEMP) sont parfois les seuls points de contact entre la structure de la PEMP et le sol et sont essentiels à la stabilité de la PEMP.

Les pneus, qu'ils soient pleins, remplis d'air ou de mousse de polyuréthane, supportent le poids de la machine lorsqu'elle est utilisée. Dans certaines configurations de flèches, cela peut représenter jusqu'à 80 % du poids total de la machine sur un seul pneu.

COMMENT LES DOMMAGES PEUVENT-ILS SURVENIR ?

Les pneus de PEMP peuvent être endommagés de nombreuses façons :

- Il peut y avoir des obstacles cachés dans un sol meuble (par exemple, des barres de renforcement, de grosses pierres pointues).
- Des itinéraires mal planifiés peuvent faire en sorte que la conduite à proximité d'un obstacle provoque un impact et endommage le flanc du pneu.
- Des objets pointus, par exemple des vis et des clous, qui se sont enfoncés dans le corps du pneu.
- Une roue ou un pneu mal montés ou une spécification de pneu incorrecte, entraînant une usure inégale du pneu ou des performances réduites.

CE QU'IL FAUT RECHERCHER LORS D'UNE INSPECTION

Avant de procéder à la vérification de l'état des pneus, reportez-vous toujours aux informations relatives à l'inspection préalable à l'utilisation spécifiées par le fabricant, qui se trouvent dans le manuel d'utilisation de la PEMP.

Sur toutes les roues, vérifiez visuellement les écrous ou les boulons de roue pour détecter tout signe de mouvement ou s'il en manque. Certains écrous et boulons de roue sont dotés d'indicateurs fluorescents qui vous permettent d'identifier les mouvements. Si vous constatez que des écrous ou des boulons de roue sont desserrés ou manquants, n'utilisez pas votre machine ! Vous devez isoler, étiqueter et faire un rapport à votre superviseur.

Vous devez également vérifier les jantes des roues dans le cadre de votre inspection préalable à l'utilisation. Vérifiez que toutes les jantes sont en bon état et ne présentent pas de bosses ou d'entailles importantes, tout dommage constaté doit être signalé à votre superviseur ou à votre responsable.

QUE DEVEZ-VOUS SAVOIR ?

Ce briefing Toolbox Talk s'adresse :

- Au propriétaire
- À l'utilisateur (qui contrôle l'utilisation de la PEMP sur le site)
- Au responsable du site et aux superviseurs
- Aux opérateurs/occupants de la PEMP

Pneus solides et non marquants, vérifiez qu'ils ne présentent pas :

- De coupures, déchirures, morceaux ou autres anomalies qui dépassent les limites spécifiées par le fabricant.
- Une usure inégale ou excessive en dehors des spécifications du fabricant.
- D'objets qui se sont incrustés dans le pneu et qui doivent être retirés.

Pneus gonflés à l'air, vérifiez :

- Les gonflements, fissures, coupures et déchirures, en particulier sur les flancs du pneu. Les dommages aux flancs peuvent affecter l'intégrité structurelle du pneu.
- Vérifiez la pression des pneus par rapport aux pressions de gonflage recommandées par le fabricant lorsque cela est possible.

Pneus remplis de mousse de polyuréthane, vérifiez :

- Les coupures, déchirures, morceaux, perforations ou autres anomalies qui dépassent les limites spécifiées par le fabricant.
- Si des câbles sont visibles dans le flanc du pneu en raison de dommages, la PEMP ne doit pas être utilisée, toujours isoler, étiqueter et faire un rapport.
- Une usure inégale ou excessive en dehors des spécifications du fabricant.
- Les pneus remplis de mousse peuvent devenir mous avec le temps, ce qui peut être plus visible lorsque la flèche ou le contrepoids se trouve directement sur le pneu. Si vous constatez ce phénomène, consultez le fabricant de la PEMP ou un spécialiste des pneus car cela pourrait affecter la stabilité de la machine.
- Si vous n'êtes pas sûr de l'état du pneu, consultez les manuels de la PEMP et/ou demandez à une personne compétente de confirmer par écrit que le pneu peut être utilisé en toute sécurité ou non.

CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE SI DES DOMMAGES SONT CONSTATÉS

Si un pneu présentant des dommages excessifs est découvert lors d'une inspection :

- Isolez la PEMP,
- Étiquetez la PEMP pour informer les autres opérateurs de la zone que la machine est défectueuse et signalez le problème à votre superviseur.

N'utilisez jamais une PEMP dont les pneus sont défectueux. Toujours **Isoler, étiqueter et faire un rapport.**

RÉFÉRENCES UTILES

- Guide IPAF de sécurité de l'opérateur (disponible sur l'application ePAL www.ipaf.org/ePAL)
- Manuel d'utilisation du fabricant (disponible sur www.ipaf.org/en/manufacturers)
- Affiche Andy Access « État des pneus de la PEMP » (disponible sur www.ipaf.org/andyaccess)